

QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE FACE AUX SCANDALES DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Préambule

Les vendredi 29 et samedi 30 mars 2019, la paroisse Saint Joseph des Nations à Paris a organisé deux rencontres pour permettre à chacun de s'exprimer : quelles questions nous nous posons, comment nous vivons ce drame ? Puis nous avons commencé à aborder une discussion sur certains sujets mais le temps était très limité.

J'ai repris les questions recueillies lors de ces deux premières rencontres, je les ai classées et ordonnées dans ce document, puis j'ai essayé d'apporter des éléments de réponses qui ne prétendent pas avoir de valeur définitive. Moi Bernard Maës, j'assume totalement d'exposer un avis clairement personnel, incomplet et peu étayé, entre autre parce que je n'ai pas le temps de tout bien faire et que je manque parfois de bon sens. Ce document mérite bien des correctifs et compléments. Il veut être une base pour les discussions. Publier un tel document sur internet n'est pas sans risque. Si quelqu'un voulait en tirer matière à scandale, je lui demande de m'appeler avant pour qu'on en parle de vive voix (06 86 32 81 28)

Dans cette version du 5 mai 2019, je n'ai pas eu le temps d'aller jusqu'au bout des questions. Je me suis arrêté au célibat des prêtres. Reste les questions du pouvoir dans l'Église et du rôle des femmes, que nous aborderons le samedi 22 juin 2019 à 17h dans une autre conférence sur ces sujets.

P. Bernard Maës, curé de la paroisse Saint Joseph des Nations.

Table des matières des questions

POURQUOI CE MAL : QUE FAIT DIEU ?	3
Comment un tel mal est-il possible ?.....	3
« Il est inévitable qu'arrivent les scandales ; cependant, malheureux celui par qui le scandale arrive » (Mt 18, 7)	3
MGR BARBARIN	3
Pourquoi le pape a refusé la démission de Mgr Barbarin ?.....	3
Faut-il que le Pape démette Mgr Barbarin en anticipation de l'instance judiciaire ?	4
Même s'il faut attendre le jugement, ne serait-il pas préférable, surtout pour les croyants, que le Cardinal Barbarin et les évêques concernés par la non-dénonciation et le manque de réaction renoncent à leurs charges et à leurs postes ?	4
L'acharnement autour du Cardinal Barbarin me paraît injustifié. Que peut-on en dire ?	4

Est-ce normal qu'une personne paye une erreur, pour plusieurs ?	5
LE SILENCE	5
Comment l'Église a-t-elle pu couvrir, cacher et trahir autant ?.....	5
Je voudrais savoir pourquoi ce tabou, ce silence qui a duré des centaines, des milliers d'années. Je voudrais une analyse psychologique, une analyse sociologique et anthropologique : pourquoi ce tabou ? Quels sont ses ressorts ?	5
Pourquoi ce silence sur ces questions alors que les personnes divorcées sont mises à l'écart de l'Église ?.....	5
Les problèmes semblent très anciens et ils semblent avoir été connus. Pourquoi a-t-il fallu tellement de temps pour les dénoncer ? Pourquoi l'Église a-t-elle été muette si longtemps ?.....	6
Le silence de l'Église a vraiment été dommageable, on a voulu protéger l'institution.....	7
L'Église institution est-elle entièrement corrompue ?.....	7
LE SPÉCIFIQUE DE L'ÉGLISE	8
Pourquoi ce type de scandale touche uniquement l'Église ? (et pas une autre religion)	8
LE CÉLIBAT DES PRÊTRES	9
La chasteté des prêtres, que signifie-t-elle exactement ?	9
Pourquoi le célibat des prêtres ?	10
La pédophilie dans l'Église découle-t-elle du célibat des prêtres ?	11
Pourquoi ne pas envisager le mariage des prêtres ?	12
Comment améliorer le discernement des prêtres ?	13
Les prêtres et leurs concubines et leurs enfants	14
LES FEMMES	14
Pas assez de femmes dans la hiérarchie de l'Église ?	14
LE POUVOIR DANS L'ÉGLISE.....	14
Il me semble qu'un élément central de ces affaires est l'absence de contre-pouvoir, ainsi que la structure pyramidale et opaque de l'Église qui empêche la transparence et la libération de la parole	14
Comment faciliter la parole entre les fidèles ?	14
Le pouvoir des prêtres et de l'Église sur les croyants	14
La question de l'autorité dans l'Église.....	14
Quel contre-pouvoir faut-il établir dans l'Église ?.....	14
Comment pouvons-nous encore faire confiance à ceux qui ont la charge d'enseigner le peuple ?.....	14
LE PARDON	14

Il faut pardonner l'Église, comme Dieu nous pardonne. Jamais rien ne se passe parfaitement bien	15
UNE ATTAQUE CONTRE L'ÉGLISE	15
Ces interrogations me semblent aussi être une attaque de l'Église.....	15
Comment soutenir les prêtres dans une telle atmosphère de suspicion ?	15
LES SOLUTIONS	15
Pourquoi l'Église ne déplace-t-elle pas les prêtres pédophiles, ne les met plus au contact des jeunes et surtout s'assure que ces mesures sont respectées ?	15
Qu'est-ce qui se passe maintenant dans l'Église : rien ? des réformettes ?.....	15
Proposition : une année de repentance pour les péchés commis par l'Église	15

Pourquoi ce mal : que fait Dieu ?

Comment un tel mal est-il possible ?

La question est vaste. On peut aller jusqu'à se demander : pourquoi Dieu a-t-il laissé advenir de tels crimes au sein même de son Église ? Ne pouvait-il pas protéger les enfants ? En réponse à ces interrogations, il faut constater que Dieu ne manipule pas les trajectoires humaines. Il parle à la conscience sans forcer les libertés. Des ministres, malgré leur proximité avec la Parole de Dieu, l'ont transgressée.

« Il est inévitable qu'arrivent les scandales ; cependant, malheureux celui par qui le scandale arrive » (Mt 18, 7)

Cette parole de Jésus résonne fortement dans le contexte actuel. Les prêtres ou évêques qui ont conduit à de tels scandales sont doublement concerné par cette annonce de malheur.
« à qui l'on a beaucoup confié, on réclamera davantage » (Lc 12, 48)

Mgr Barbarin

Pourquoi le pape a refusé la démission de Mgr Barbarin ?

Mgr Barbarin est venu présenter sa démission après avoir fait appel de son procès civil. Rappelons que dans le premier procès, le procureur n'avait pas relevé d'action délictueuse de la part de Mgr Barbarin. Lors du procès en citation directe, le tribunal en a jugé autrement. Cette différence d'appréciation explique le recours en appel. En attendant, Mgr Barbarin reste présumé innocent.

Le pape a jugé qu'à ce stade, accepter la démission revenait à briser la présomption d'innocence qui est un droit fondamental. Il ne veut pas que sa décision influence les délibérations du futur procès civil. Le pape aurait pu accepter la démission "pour le bien du diocèse de Lyon", mais dans son discernement, la protection de la présomption d'innocence l'a visiblement emporté. Une autre considération est en jeu : il ne faut pas créer un

précédent qui conduirait le pape à démettre, sous la pression médiatique ou politique, des évêques accusés à tort par des régimes politiques dictatoriaux.

Faut-il que le Pape démette Mgr Barbarin en anticipation de l'instance judiciaire ?

Comme expliqué ci-dessus, le pape en a jugé que non. Quand un pays a un système judiciaire suffisamment crédible, l'Église se fie aux enquêtes civiles plutôt que mener ses propres investigations : d'une part elle n'en a pas les moyens ; d'autre part, dans le cas où les conclusions des deux enquêtes divergeraient, la situation serait encore plus compliquée. Dans ce contexte, anticiper l'instance judiciaire risquerait d'influencer le regard de la société sur la personne jugée, mais aussi de déstabiliser lourdement l'Église au cas où l'évêque (ou le prêtre) était innocenté.

Reste qu'en attendant du procès en appel, le diocèse de Lyon se retrouve dans une situation de gouvernance très inconfortable. En outre, la décision du pape est difficile à comprendre pour un public non averti. Un bon nombre de croyants auraient préféré pouvoir déjà tourner la page et donner un signe de changement.

Même s'il faut attendre le jugement, ne serait-il pas préférable, surtout pour les croyants, que le Cardinal Barbarin et les évêques concernés par la non-dénonciation et le manque de réaction renoncent à leurs charges et à leurs postes ?

Mgr Barbarin l'a fait en présentant sa démission. Il se trouve que dans l'Église, un évêque ne démissionne pas unilatéralement. Dans une attitude d'obéissance, il doit remettre sa démission entre les mains du pape. Pour le reste, voir la discussion précédente.

L'acharnement autour du Cardinal Barbarin me paraît injustifié. Que peut-on en dire ?

Y a-t-il acharnement ? C'est mener un procès d'intention difficile à prouver !

Les victimes du P. Preynat ont voulu outrepasser le premier jugement de l'enquête, mais est-ce pour obtenir justice ou pour avoir la peau de l'évêque ? Il semble que leur intention ait été d'obliger l'Église à se corriger.

Les médias ont abondamment relayé l'affaire, mais est-ce par le noble souci de dénoncer une omerta, est-ce parce que c'est vendeur, ou est-ce par intention de nuire à l'Église ? Pour certains canaux médiatiques, on peut déplacer le curseur vers l'acharnement, mais de toute manière les faits méritaient une interrogation publique.

Le diocèse de Lyon a en partie souhaité le départ du cardinal, mais est-ce la conséquence d'une situation impossible à gérer, ou bien par opposition au caractère parfois tranché du cardinal Barbarin ou encore par rejet de certaines de ses maladresses ?

Quoiqu'il en soit, il est permis de plaindre la pression extrême exercée envers le cardinal, et notamment certaines atteintes à sa présomption d'innocence, tout en mesurant la souffrance extrême des victimes qui ont, elles aussi, dû affronter les conséquences de leur révélation publique.

Est-ce normal qu'une personne paye une erreur, pour plusieurs ?

Il est vrai que le cardinal Barbarin n'est qu'un élément de la chaîne des évêques qui ont géré l'affaire. Il n'est aussi que l'évêque de Lyon, d'autres évêques auraient pu être accusés de silence semblable.

Toutefois c'est un principe de la justice : juger une personne pour ce qu'elle a fait, indépendamment de savoir si d'autres échappent ou non à la justice. Si le cardinal devait payer pour plusieurs, ce serait anormal. S'il est jugé lui et non d'autres en raison de la prescription, c'est normal au sens du principe juridique de la prescription. Cela ne dit rien de la responsabilité morale de personnes non jugées.

Le silence

Comment l'Église a-t-elle pu couvrir, cacher et trahir autant ?

Par ignorance, par tabou, par inconscience, par conviction erronée qu'il vaut mieux protéger la réputation de l'institution, par désir de faire briller l'évangile même si cela passe par des mise à l'ombre de certains faits honteux, par hypocrisie, par influence et compromission avec la mentalité de la société sur ce sujet, par manque de sainteté, par manque de contre-pouvoir. Tout cela est erroné, hypocrite, inacceptable.

Je voudrais savoir pourquoi ce tabou, ce silence qui a duré des centaines, des milliers d'années. Je voudrais une analyse psychologique, une analyse sociologique et anthropologique : pourquoi ce tabou ? Quels sont ses ressorts ?

Hélas je ne suis pas psychologue ni spécialiste. Par manque de temps et par paresse pour étudier des livres, je propose quelques évidences de mon cru sur le tabou de la pédophilie.

D'abord la sexualité en général est un tabou plus ou moins fort selon les époques, ne serait-ce que par discrétion vis-à-vis des enfants non pubères. Autre raison : les sociétés ont toujours dû encadrer les dérives sexuelles ainsi que les grossesses non gérables, en énonçant les interdits ; face aux interdits sociétaux, les transgressions sont forcément vécues dans l'ombre. Si on ajoute à ce tableau la volonté chrétienne de sanctifier la vie humaine, alors la sexualité a parfois été dépréciée comme une concession aux pulsions de bas niveau, l'entraînant encore plus dans le tabou mortifère.

Quant à la pédophilie elle-même, le tabou se redouble face au viol évident des consciences innocentes. Il y a quelque chose de monstrueux qu'on préfère taire plutôt que considérer, et ce d'autant plus que l'enfant n'était autrefois pas perçu comme sujet digne d'intérêt.

Lorsque maintenant des actes pédophiles sont commis par des prêtres, l'indicible est énorme : comment admettre publiquement qu'un membre de la "sainte hiérarchie" s'adonne à de telles horreurs ? Le tabou se renforce.

Pourquoi ce silence sur ces questions alors que les personnes divorcées sont mises à l'écart de l'Église ?

Comment effectivement comprendre que l'Église débatte en long et en travers de l'accès à la communion pour les personnes divorcées, ou bien condamne publiquement l'avortement,

ou bien dénonce les conséquences de la pornographie, mais que le viol des enfants ou des religieuses soit totalement oblitéré dans un silence honteux ?

Cette différence de traitement résulte d'abord de l'hypocrisie. Il est beaucoup plus aisé de dénoncer les dérives des autres que les siennes. Ensuite la peur de détruire l'Église est énorme. A ceci s'ajoute le tabou de la pédophilie dont nous venons de parler. Mais en contrepoint, il y a aussi une focalisation trop importante sur certains sujets de sexualité qui rend le silence encore plus scandaleux.

Je pense que le discours rigide et trop exclusif de l'Église sur la sexualité tient entre autre à l'époque où les sociétés devaient impérativement encadrer le risque de beaucoup de naissances hors mariage, du fait d'un manque d'accès à une contraception efficace. Bien sûr Dieu dans sa sainteté appelle à un chemin humain de clarté, bien sûr le christianisme est une religion d'exigence et de sainteté, bien sûr la conjonction de l'amour nuptial et de la sexualité tracent un chemin de bonheur, de prudence, de fidélité, de respect et d'accueil des enfants dans un foyer unique, dans une relation conçue au départ hétérosexuelle. Mais cet appel devrait s'exprimer positivement et non sous forme d'une série d'interdits catégoriques en tout genre. Les interdits catégoriques, je le pense, sont la manière de "bétonner" des sociétés qui ne pouvaient se permettre le grand n'importe quoi que l'on connaît aujourd'hui en matière de repères mais aussi de grande incohérence ("protégeons les enfants de la pédophilie mais pas de la pornographie" – certes le danger n'est pas le même). Aujourd'hui, l'Église devrait à la fois continuer de promouvoir le chemin exigeant de la fidélité nuptiale tout en montrant les progressions possibles de lumière dans les autres voies. Il y a différentes homosexualités, il y a différentes masturbations, il y a différentes relations sexuelles en dehors du mariage, il y a différents avortements, il y a différentes pornographies etc. : quel est le juste discernement pour progresser ?

Revenons à la différence de traitement de la part de l'Église. A mon avis, les actes pédophiles commis par les prêtres devraient entraîner l'excommunication "latae sententiae" de ces prêtres. C'est-à-dire qu'à partir même des crimes pédophiles commis (encore faut-il définir précisément quels actes seraient concernés), sans même qu'il y ait besoin d'un jugement explicite énoncé par l'autorité juridique de l'Église, le prêtre serait en situation d'excommunication, avec des interdictions qui s'imposeraient à lui comme l'interdiction de dire la messe, de confesser, de communier etc. Je rappelle que l'excommunication n'est pas l'expédition directe en enfer d'un chrétien, mais une peine qui s'inflige jusqu'à ce que le coupable se repente et fasse certaines démarches de réparation. Le but d'une excommunication c'est ... qu'elle soit un jour levée, c'est-à-dire qu'elle ait produit son effet pour amener le coupable à un retour dans la justice et la vérité. En l'occurrence, on pourrait exiger du prêtre qu'il se dénonce à la justice civile pour pouvoir lever son excommunication.

En procédant ainsi, on rendrait ainsi le traitement de l'Église proche d'autres directives, puisque par exemple, l'avortement entraîne lui aussi l'excommunication latae-sententiae (laquelle peut donc être levée sous certaines conditions de repentir etc.)

Les problèmes semblent très anciens et ils semblent avoir été connus. Pourquoi a-t-il fallu tellement de temps pour les dénoncer ? Pourquoi l'Église a-t-elle été muette si longtemps ?

Le frein principal a été la réputation de l'institution de l'Église. Les victimes ne voyaient pas comment dénoncer : auraient-elles été entendues autrefois ? A l'évidence, selon plusieurs

témoignages, non pour la plupart. Aujourd'hui nous sommes dans une époque où l'on peut enfin parler sur les tabous sexuels. Mais il y a deux autres explications qui expliquent que les dénonciations soient si récentes :

D'une part la découverte des graves séquelles pour les enfants. Ce n'est que très récemment que, dans le sillage de la libération sexuelle et l'essor de la psychologie, la parole s'est développée, des études ont pu être menées sur une multitude de sujets liés aux pratiques sexuelles, et notamment : la conscience s'est faite et partagée que la pédophilie induit un dommage irrémédiable et à vie chez les victimes. La prise de considération de cette souffrance objective l'a emporté sur le tabou et les dangers pour les institutions, d'autant que l'enfant est devenu un sujet à part entière de la société et même objet de préoccupation plus grand que l'adulte. Heureusement, "l'enfant roi" ne saurait plus aujourd'hui être l'esclave de quiconque (sauf de lui-même).

Il existe une raison secondaire : l'Église a elle aussi évolué récemment, notamment avec le concile Vatican II qui a corrigé la vision du prêtre. Avec le concile, le prêtre n'est plus l'élément supérieur de l'Église mais il devient – il est censé devenir – le serviteur des fidèles. L'exhortation sur l'apostolat des laïcs vient aussi consacrer l'autonomie des fidèles dans leur action et leur discernement. De toute évidence ce rééquilibrage n'a pas été assez immédiat pour que les fidèles puissent dès 1970 s'opposer aux dérives du clergé, mais c'est quand même grâce à cette optique que l'Église peut aujourd'hui considérer ces scandales.

Le silence de l'Église a vraiment été dommageable, on a voulu protéger l'institution

Effectivement, et l'on voit à quel point la réputation de l'institution est aujourd'hui massivement entachée par cette volonté de cacher. L'effondrement actuel de la confiance en l'Église révèle un manque de fondement sur l'Évangile : « *celui qui entend de moi ces paroles sans les mettre en pratique est comparable à un homme insensé qui a construit sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, les vents ont soufflé, ils sont venus battre cette maison ; la maison s'est écroulée, et son écroulement a été complet* » (Mt 7, 26-27). Pourtant Jésus avait prévenu : « *Car rien n'est caché qui ne doive paraître au grand jour ; rien n'est secret qui ne doive être connu et venir au grand jour.* » (Lc 8, 17 — même si ces paroles visent probablement davantage la révélation des mystères du Royaume que la dénonciation des crimes).

Nous savons heureusement que l'écroulement n'est pas complet, et nous restons dans l'espérance d'un redressement. D'une part les prêtres pédophiles ou violeurs sont une petite minorité et l'Église est en train de prendre des mesures claires pour prévenir d'autres délits. D'autre part, si l'attitude de l'Église pour cacher les crimes est clairement condamnable, elle n'est pas pour autant entièrement corrompue : nous voyons partout des aspects lumineux de l'Esprit-Saint dans nos communautés.

L'Église institution est-elle entièrement corrompue ?

Clairement non : on sent combien l'Esprit-Saint est à l'œuvre dans l'Église actuellement, à travers tant d'initiatives conduites par l'Évangile. Par exemple le tournant écologique, la défense des migrants, le renouvellement de la musique, la qualité vivante des liturgies, le fourmillement des jeunes chrétiens, l'attention du pape portée aux pauvres etc.

Toutefois, l'impact médiatique des scandales est tel qu'on peut avoir l'impression que tout est foncièrement corrompu. Mais gardons raison : il n'y a vraiment pas que la pédophilie ou les abus dans la vie actuelle de l'Église, et les coupables sont vraiment minoritaires. L'époque aussi change, et la réaction de l'Église montre un tournant qui montre que l'Esprit l'emporte sur le mal endémique.

Reste en revanche le fait que les drames ont été rendus possibles du fait du fonctionnement structurel de l'Église. Pour le moment, il n'y a pas encore eu beaucoup de changements à ce niveau. Quelque chose de malsain doit être corrigé, mais le changement de cap me paraît tellement énorme à produire que je doute parfois qu'il puisse se faire. C'est manquer de confiance en Dieu que dire cela. Il y aura toujours des prophètes de l'Évangile pour soigner le corps malade.

Le spécifique de l'Église

Pourquoi ce type de scandale touche uniquement l'Église ? (et pas une autre religion)

D'autres religions sont malheureusement aussi touchées. D'autres institutions (scolaires, sportives, ...). Mais dans l'Église, on sent quelque chose de spécifique, lié à la fois au nombre de crimes et au statut des criminels.

Concernant le nombre, il faut considérer le fait que l'Église a particulièrement développé des lieux pour faire grandir les enfants : « *Laissez les enfants venir à moi, ne les empêchez pas, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent.* » (Mc 10, 14). Nous avons développé beaucoup de catéchismes, d'écoles, de mouvements d'enfants et adolescents comme le scoutisme, le mej, l'action catholique. Il en va à la fois de l'annonce de l'évangile que d'une proposition d'éducation et de secours aux enfants en danger. De tels lieux attirent forcément les pédophiles. Certains pensent que le nombre de victimes découle aussi du célibat des prêtres qui pousserait statistiquement davantage d'hommes à développer des actes sexuels transgressifs. Nous discuterons de ce point ultérieurement.

Sur le nombre, j'ai lu que le pourcentage d'hommes à tendance pédophile dans la société serait de 2 à 4% des hommes (ça me semble énorme !), mais que dans les endroits où les scandales d'Église de pédophilie ont éclaté, le taux des prêtres pédophiles a monté jusqu'à 13% (en Australie, si je me souviens bien). Y a-t-il des lieux et des époques plus concernés que les autres ? Certainement. Mais quelle est alors la moyenne "générale" des prêtres pédophiles ? D'autre part c'est difficile de comprendre ces pourcentages, vu qu'on étudie parfois des longues périodes : il ne s'agit pas d'une photo instantanée de la situation. Enfin, l'on regroupe souvent dans les mêmes pourcentage tous les cas de pédophilie réunis, mais les actes de pédophilie sont divers et n'entraînent ni la même blessure à vie chez les victimes, ni la même indignation de scandale. Je ne dis pas cela pour relativiser ou dénigrer les chiffres, les nombres cités sont de toute manière effrayants et insupportables. Mais je dis qu'un chiffre unique ne suffit pas à analyser le scandale.

Après le quantitatif, l'autre dimension du scandale est le qualitatif : qu'un homme marié viole un enfant, cela est inacceptable, et l'on peine à comprendre le processus d'une telle pédophilie (surtout s'il s'agit du père ou du grand-père). Mais qu'un prêtre le fasse, cela nous scandalise totalement pour au moins trois raisons : c'est un homme qui s'est engagé au

célibat, c'est un homme qui parle de la sainteté, c'est un homme qui a abusé de sa victime grâce à son pouvoir spirituel.

A mon sens, c'est la troisième raison (le pouvoir spirituel) qui est la plus révoltante : Dieu est directement utilisé comme moyen d'assouvir un objectif personnel et contraire à Dieu : le ciel bienheureux est impliqué malgré lui dans un malheur sordide et dévastateur ; le prêtre corrompt la grâce même de son ordination.

La deuxième raison (le discours de sainteté) est d'autant plus scandaleuse que l'Église a beaucoup parlé de sexualité "pure" et tenté de l'imposer aux fidèles, comme on l'a déjà dit plus haut ; de ce fait, la compromission des responsables dans des viols est insupportable.

Enfin, la première raison (le célibat) ne me semble pas autant scandaleuse aux yeux du monde car le monde ne cautionne pas le célibat ; cependant si on adhère à l'Église, la rupture du célibat blesse la confiance accordée au prêtre ; et reste de toute manière que tout acte pédophile est tout simplement inacceptable.

Le célibat des prêtres

La chasteté des prêtres, que signifie-t-elle exactement ?

Elle signifie d'abord l'intégration réussie de la sexualité, au sens général de la chasteté valable pour tous. Une maîtrise de soi, de son corps, de ses pensées, de justes relations aux autres, un juste équilibre de cette dimension si importante.

Or le prêtre s'engage au célibat (en fait, c'est au moment du diaconat qui est l'étape sacramentelle reçue quelques mois avant l'ordination sacerdotale). Du coup, la chasteté pour les prêtres devient la manière chaste de vivre le célibat : cela consiste principalement dans la continence : pas de relation sexuelle avec des partenaires, ni même normalement de plaisir personnel de la chair. Cela ne peut se faire sans le chaste refus normal vis-à-vis de toutes les déviances sexuelles (regards déplacés, pornographie, ...)

Cette chasteté garantit des relations saines, claires et non teintées de désir, de concupiscence, d'attrance ou de jeux amoureux. C'est important pour la mission sacerdotale : les paroissiens sont normalement préservés d'entrer dans une duplicité. Le prêtre est pour eux un accompagnateur, un appui, un conseiller spirituel, un éducateur, hors de toute sentimentalité déplacée qui viendrait teinter, corrompre, dévier et embarrasser la relation avec le prêtre. La chasteté doit aussi précisément et en premier lieu préserver des abus sexuels. Le drame de la pédophilie est que les enfants ne sont en aucune capacité de se défendre ni même d'imaginer possibles de telles agressions. Ils sont hélas une proie facile.

Pour toute personne, la chasteté est l'œuvre d'une vie. La sexualité est une dimension complexe. Il faut vivre avec les désirs, l'imagination, les expressions du corps sexué, l'inconscient, les tentations et tout un tas d'autres facteurs. Rien n'est définitivement acquis, l'âge et les situations varient. Mais la chasteté est source de joie, quelque soit la condition de vie maritale : être au clair dans sa sexualité est une lumière, un bonheur. La chasteté demande l'unification de l'être humain. Elle ne consiste pas en l'extinction de l'énergie sexuelle qui anime en partie nos personnes, mais plutôt en un accroissement d'amitié personnelle avec cette énergie. Le célibat ne consiste pas à "sublimier" la dimension sexuelle, par une exaltation spirituelle ou un idéal céleste qui viendrait éteindre l'intérêt pour les plaisirs de la chair. Le célibat consacré bien vécu conduit à renoncer consciemment à

l'activité sexuelle pourtant toujours potentielle et qui frappe régulièrement à la porte du désir ; cette renonciation consciente est menée pour un bien visé : parce que les relations devenues chastes produisent du fruit pour le Royaume de Dieu.

Beaucoup de gens pensent que la continence est impossible pour un homme. Elle est impossible si l'homme excite son désir par tel ou tel moyen, à commencer par le champ cérébral et imaginaire. Mais elle est possible pour l'homme qui apprivoise son énergie sexuelle et son processus. Non pas en la refoulant ou la mortifiant, mais en puisant dans ce donné humain la révélation que Dieu veut la vie et notre bonheur en communion. Or la chasteté établit une communion avec les autres. Certains moments de continence tranquille sont tout simplement délicieux.

La chasteté du célibat se vit d'autant mieux qu'une relation spirituelle existe avec Dieu : prier, se remettre entre ses mains, se laisser éclairer par sa parole, vivre le renouvellement des sacrements.

Ce que j'écris là, je le perçois mais je ne le vis pas entièrement proprement pour ce qui concerne mes pensées ou d'autres dimensions intimes.

Pourquoi le célibat des prêtres ?

Rappelons qu'au départ, les responsables de communautés — qui furent ensuite appelés prêtres — n'étaient pas obligatoirement célibataires. Le Christ ouvre clairement la voie chrétienne au célibat consacré, mais il n'en fait précisément pas une règle.

« Il y a des gens qui ne se marient pas car, de naissance, ils en sont incapables ; il y en a qui ne peuvent pas se marier car ils ont été mutilés par les hommes ; il y en a qui ont choisi de ne pas se marier à cause du royaume des Cieux. Celui qui peut comprendre, qu'il comprenne ! » (Mt 19, 12)

C'est environ au 10^{ème} siècle (de mémoire) que le célibat est imposé pour les prêtres. Certains disent que la raison de ce choix résulte du problème des lignées de prêtres : les fils de prêtres reprenaient naturellement la cure de leur papa, de sorte que les évêques n'avaient plus leur mot à dire sur les nominations. D'autres disent que c'était un choix dicté par les finances : il fallait subvenir aux familles des prêtres, ce qui s'avérait trop lourd. D'autres disent que c'est un choix spirituel : le célibat consacré a des vertus et porte du fruit pour le Royaume. Personnellement je pense que c'est un ensemble de raisons qui ont conduit à imposer le célibat, et principalement à cause de certains désordres que créait la condition conjugale et familiale des prêtres à l'époque.

Quel est l'avantage du célibat des prêtres ? Il y a la disponibilité en temps, mais c'est surtout la disponibilité de cœur qui est intéressante. L'engagement au célibat correspond à une consécration relationnelle au Royaume des Cieux, à l'image du Christ qui a consacré son existence pour l'œuvre de son Père. Certains se plaisent à imaginer le Christ marié (avec la fameuse Marie Magdeleine), mais ils s'appuient sur des interprétations très orientées des écritures canoniques et apocryphes. On peut tout au contraire trouver très cohérent le célibat du Christ, au regard de tout son enseignement. « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. » (Mt 16, 24). De sorte qu'en s'engageant au célibat, les prêtres (et tous ceux qui veulent vivre le célibat consacré) se configurent à la vie de Jésus dans cet aspect de disponibilité et de consécration à la

mission. Ce qui n'empêche en rien des personnes mariées de vivre la mission, mais elles doivent exercer en premier lieu cette mission à travers le concret du vécu conjugal.

L'inconvénient ou les pièges possibles du célibat : j'en propose ici un certain nombre. La solitude qui devient mortifère quand elle est mal vécue. Une possible fuite ou dépréciation de la sexualité et par-là un déséquilibre humain. Une vision dépréciée du mariage et par-là, à travers un enseignement erroné, une détérioration de la place du sacrement du mariage dans l'Église. Parfois pour les hommes une crainte des femmes et par-là une possible misogynie larvée. Si l'on n'y prend garde, des frustration, un repli sur soi, le caractère acariâtre. Les déviances sexuelles quand la personne n'est pas capable de vivre chastement. Une polarisation trop grande sur un combat de chasteté au détriment d'autres combats plus positifs.

En listant tous ces pièges, on a l'impression d'un enfer ! Je rappelle que ce sont uniquement des pièges ou déviances qui ne doivent pas faire oublier le vécu positif du célibat des prêtres dans l'Église. Toute condition humaine peut conduire à l'enfer.

La pédophilie dans l'Église découle-t-elle du célibat des prêtres ?

Majoritairement non, car la plupart des pédophiles dans la société sont des gens qui vivent en couple (mariés ou pas). Cependant une fois qu'on a fait ce constat, que l'on ne se sente pas exempter de réfléchir plus profondément.

Car en effet, il existe certains liens qu'il faut réfléchir. Non que le célibat des prêtres impliquerait en soi une pédophilie, mais parce que si l'on perçoit des liens possibles, alors on peut mieux accompagner et gérer les situations de pédophilie.

Premier biais : un jeune homme catholique à tendance pédophilie plus ou moins consciente, pourrait se sentir attiré par la prêtrise plus ou moins justement. Parfois parce qu'il sera en contact avec des enfants par le biais de l'Église, comme on l'a déjà dit. Mais le piège que je vise est autre : parfois aussi parce qu'il pense que la voie du célibat consacré et la consécration au Royaume des Cieux le détournera ou le "*sauvera*" de sa tendance. Pour faire un parallèle (mais sans faire de lien avec la pédophilie), cela a été le cas pour des jeunes hommes homosexuels qui ne pouvaient vivre autrefois leur homosexualité dans l'environnement familial et catholique, et qui s'orientaient alors vers la prêtrise. Fermons la parenthèse et revenons à la pédophilie. Dans certains cas, ce chemin de salut sacerdotal "*fonctionne*" dans le sens où personne n'est totalement conditionné par sa sexualité ou ses attirances et qu'il peut dans certains cas s'orienter autrement et pour une certaine part. Le contact avec l'évangile ou l'implication dans la mission du Christ peut établir des vies nouvellement heureuses. Mais dans d'autres cas, cela ne "*marche*" pas, et le prêtre tombe lourdement dans son travers. C'est ce que veut dire l'adage "*Qui fait l'ange fait la bête*", auquel cas la question cruciale est : à quel moment ?

Deuxième biais : l'idéalisation de l'enfance spirituelle. Ce n'est pas très clair dans mon esprit, mais j'ai l'impression que le catholicisme développe parfois un romantisme de l'enfance à partir de cette phrase « Laissez les enfants, ne les empêchez pas de venir à moi, car le royaume des Cieux est à ceux qui leur ressemblent » (Mt 19, 14). Combien de fois ai-je entendu des chrétiens me dire sur un air ravi : "mais ne sommes-nous tous pas des enfants ?". Oui mais en fait non ! Nous sommes des adultes et cela ne s'efface pas. Même si la pédophilie est avant tout une maladie ou une orientation profonde préexistante à l'ordination sacerdotale, est-ce que certains prêtres - qui dans leur célibat s'interdisent toute

relation sexuelles – n'iraient pas s'identifier au monde de l'enfance précisément parce que les enfants vivent de manière prépubère ? On sait que les pédophiles confondent l'enfance et l'adulte : ils mélangent et plaquent sur les enfants des images de comportement adultes. Peut-être que cette confusion est augmentée par le biais de l'enfance spirituelle dont je parle ici. C'est une hypothèse personnelle qui ne me paraît pas très solide.

Troisième biais, plus solide : un prêtre à tendance pédophile arrive plus ou moins à gérer et éteindre son orientation dans les premières années enthousiastes et passionnantes de son début de ministère. L'idéal, la conviction religieuse, la joie, l'aide de Dieu sont de vrais appuis. Mais dans le temps, le célibat peut faire apparaître des craques. Et c'est vrai particulièrement chez les prêtres, soumis à des situations parfois très difficiles : trop seul face à sa communauté, trop seul face à certains désenchantements ou prises de conscience que rien n'est magique, trop seul face à des paroissiens parfois acides et destructeurs, trop seul et dépassé pour gérer la multitude des casquettes demandées aux prêtres (gestion matérielle, gestion financière, ressources humaines, diplomatie, responsabilité légales, etc) et qui n'ont en général pas été la motivation première de la vocation, trop seul dans le milieu des autres prêtres chez lesquels les positions trop dogmatiques créent un tabou sur le réalisme du vécu sexuel des prêtres (comme me disait un ancien séminariste qui avait quitté la formation : comment se fait-il qu'on n'ait jamais, publiquement ou entre nous au séminaire, évoqué la masturbation alors que nous étions pour la plupart des jeunes gens célibataires pas forcément encore aguerris dans la maturité) ...

Bref, dans un tel borborygme, certains penchants peuvent ressortir par épuisement ou découragement spirituel et manque de conduite. Un prêtre pédophile peut se retrouver en situation de dérapage grave. C'est vrai de la pédophilie comme de toute tendance (alcoolisme par exemple), et c'est vrai pour n'importe quelle personne autre que prêtre, mais chez le prêtre cela peut être particulièrement vrai et prendre des conséquences dramatiques au regard de ce qu'il représente.

Mais reprenons bien le propos : le célibat des prêtres ne crée pas en soi la pédophilie qui reste une maladie ou le résultat d'une genèse psychologique déviante ou le résultat d'un drame personnel. Mais pour une personne à risque pédophile, le célibat sacerdotal peut venir faire résonner quelque chose. Il faut en être conscient.

La vraie question est d'éviter que des jeunes hommes à risque pédophile s'engagent dans la voie du sacerdoce.

Pourquoi ne pas envisager le mariage des prêtres ?

La question redevient d'actualité dans l'Église dans le contexte actuel des scandales. Beaucoup de chrétiens aspirent à un changement depuis longtemps mais on peut dire que la hiérarchie fermait tout débat. La crise actuelle a conduit une partie du clergé à considérer la question sérieusement, en se remettant en cause. Peut-être que cela se fera. Comme on l'a suggéré, cela n'est pas directement une solution aux abus. Mais comme on va le voir, cela aurait une vertu pour éloigner des hommes à tendance pédophile.

Le cardinal Lustiger disait : c'est un choix spirituel qui a conduit à l'époque à obliger le célibat, c'est nécessairement un choix spirituel qui doit conduire à revenir éventuellement sur cette obligation aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'autoriser le mariage simplement parce que ce célibat n'est plus compatible avec les options contemporaines et notamment l'hypersexualisation de la société.

A mon avis :

Le célibat consacré des prêtres a vraiment une vertu énorme quand il est bien vécu. Je pense (ou j'espère !) que les catholiques perçoivent très souvent et inconsciemment une ouverture du ciel à travers les moines, les prêtres, les personnes consacrées. Certains m'ont dit que vraiment, honnêtement : non, ils ne voient vraiment pas le ciel dans la figure des prêtres, précisément à cause de leur célibat. Personnellement, moi je le vois. Cela fait partie de notre patrimoine spirituel, cela fait partie de l'expérience de l'Église, et il ne faut pas se leurrer là-dessus. Nous touchons à une fibre profonde du catholicisme.

L'ordination des prêtres mariés, si elle advient, aura pour premier effet d'enrichir par la diversité le vécu de l'Église. Je suis sensible aux propos d'un pasteur protestant marié qui me disait : "mais moi, j'apporte dans ma mission les grâces de mon mariage sacramentel". Aussi ce serait intéressant que les prêtres puissent apporter qui la grâce de son mariage, qui la grâce de sa consécration dans le célibat. Cette diversité permettra de mieux cerner le spécifique du sacerdoce, par rayonnement dans les différentes conditions de vie.

En deuxième lieu, et cela touche davantage aux scandales actuels : l'ouverture du choix aura pour deuxième effet de rendre plus libre le choix. L'Église affirme que l'obligation du célibat ne diminue pas la liberté, puisque c'est librement qu'un homme choisit le sacerdoce et son célibat. Mais je trouve cet argument trop théorique par rapport aux enjeux douloureux de la crise de l'Église. Dans mon expérience, la vocation sacerdotale a été la première joie, et ensuite j'ai dû affronter la question "d'accord, très bien, mais donc tu vas ne pas avoir de femme". Finalement, je suis heureux d'avoir été conduit dans ce chemin, je ne regrette pas du tout et aujourd'hui je ne m'imagine absolument pas marié ou en couple, cela me semble totalement hors de propos, le célibat de la prêtrise m'a fait découvrir une liberté que je n'imaginai pas au départ. Mais reste que le célibat n'était pas mon premier choix et qu'il n'était pas au départ associé à l'appel vocationnel ; quoique cet appel n'excluait pas le célibat. Je pense qu'il serait intéressant et sain et spirituel d'offrir la possibilité d'ordonner des hommes pour le célibat ou bien des hommes dans l'état de la vie conjugale. Je pense que ça rendrait le célibat consacré des prêtres encore plus spirituel ou plus lumineux. Plus prophétique. Plus mystérieux, en fait.

En tout état de cause, cela ne touche pas à la pédophilie. Sauf être que dissocier vocation au sacerdoce et vocation au célibat conduirait peut-être les candidats à réfléchir peut-être plus directement leurs éventuels travers de sexualité.

Comment améliorer le discernement des prêtres ?

Je ne sais pas. Il faut demander aux séminaires comment ils font, ce qu'ils ont mis en place. J'ai lu qu'il y avait maintenant tout un enseignement précis donné sur la sexualité (alors que de mon temps, c'était très succinct). Et que les candidats avaient accès à un suivi psychologique (proposé ou imposé ?). Est-ce que la tendance pédophilie peut se détecter si la personne veut la cacher ?

Personnellement, je ne miserais pas tant sur la détection que sur l'éclairage de la conscience. Un candidat au sacerdoce, foncièrement, veut faire le bien. S'il perçoit les risques qu'il porte en lui, s'il perçoit les conséquences dramatiques potentielles pour les enfants ou pour la communauté, alors naïvement je pense que c'est un 2^{ème} bras de levier pour l'aider à discerner.

Et enfin, je pense que les mesures assez radicales prises dans le fonctionnement des paroisses et mouvements de jeunesse devrait parler par elles-mêmes aux pédophiles. C'est pourquoi je pense que les nombreux prêtres "sains" doivent un peu exagérer la mise en place des mesures : non pas pour eux-mêmes, non pas pour les enfants qu'ils rencontrent en ce lieu et en ce temps, mais de manière plus générale : pour dissuader les pédophiles dans le futur et en n'importe quel lieu d'église.

Les prêtres et leurs concubines et leurs enfants

C'est une autre question, je n'y répond pas. Mais je devrais.

Questions collectées mais non traitées dans ce document :

Les femmes

Pas assez de femmes dans la hiérarchie de l'Église ?

Le pouvoir dans l'Église

Il me semble qu'un élément central de ces affaires est l'absence de contre-pouvoir, ainsi que la structure pyramidale et opaque de l'Église qui empêche la transparence et la libération de la parole

Comment faciliter la parole entre les fidèles ?

Le pouvoir des prêtres et de l'Église sur les croyants

La question de l'autorité dans l'Église

Quel contre-pouvoir faut-il établir dans l'Église ?

Comment pouvons-nous encore faire confiance à ceux qui ont la charge d'enseigner le peuple ?

Le pardon

Il faut pardonner l'Église, comme Dieu nous pardonne. Jamais rien ne se passe parfaitement bien

(derrière cette question : la prédominance du pardon dans la spiritualité chrétienne ne l'emporte-t-elle pas trop facilement sur la justice à rendre aux victimes ?)

Une attaque contre l'Église

Ces interrogations me semblent aussi être une attaque de l'Église

Comment soutenir les prêtres dans une telle atmosphère de suspicion ?

Les solutions

Pourquoi l'Église ne déplace-t-elle pas les prêtres pédophiles, ne les met plus au contact des jeunes et surtout s'assure que ces mesures sont respectées ?

Qu'est-ce qui se passe maintenant dans l'Église : rien ? des réformettes ?

Proposition : une année de repentance pour les péchés commis par l'Église